

AVANT-PROPOS ..... 1

PRÉAMBULE ..... 1

**Ordre de renvoi**

Le premier Comité sénatorial spécial ..... 1

Réponse du gouvernement au rapport du premier Comité ..... 2

Note - Groupe de travail sur la lutte contre le terrorisme ..... 6

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du 9 mai 1989:

«L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur Kenny:

Qu'un comité spécial du Sénat soit institué pour examiner les recommandations formulées dans le rapport du Comité spécial du Sénat sur le terrorisme et la sécurité publique, intitulé: «Terrorisme», déposé au Sénat le 10 août 1987;

Que, nonobstant l'article 66 (1)b) du Règlement, le comité spécial soit formé des honorables sénateurs Bosa, Corbin, Fairbairn, Flynn, Hays, Kelly, Kenny, MacDonald (*Halifax*), MacEachen (ou Frith) et Murray (ou Doody) et que trois membres constituent un quorum;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à exiger la production de documents et pièces, à interroger des témoins, à faire rapport selon les besoins, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il juge à propos; et

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 1989.

PARTIE III. Relation et collaboration entre les gouvernements ..... 19

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée».

Contexte ..... 19

Le Groupe de travail Ceritan ..... 20

Observations et recommandations du Comité ..... 21

Ententes en vertu du paragraphe 61(2) ..... 21

Ententes entre les forces de police ..... 22

Formatives communes des forces policières ..... 25

Coordination entre le renseignement de ..... 26

sécurité et les procureurs de la couronne ..... 26

Le SORS et les polices locales ..... 26

*Le greffier du Sénat*

Gordon Barnhart